Programme de partage des frais pour l'investissement

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Direction générale de la recherche

Agriculture and Agri-Food Canada
Research Branch

Réalisez de grandes choses

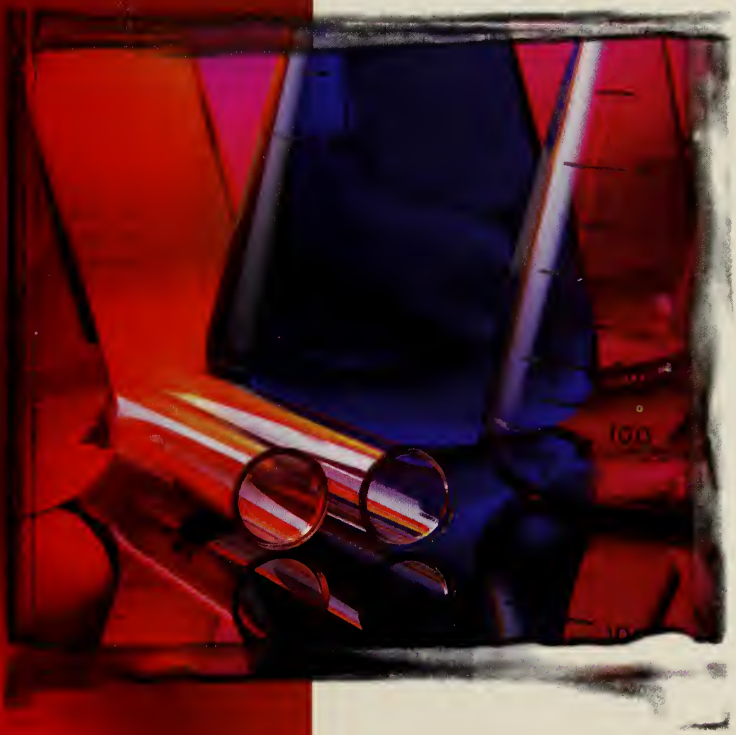

Canada

Agriculture et Agroalimentaire Canada 1945/B
©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1997
No de cat. A15-1945/1997 ISBN 0-662-63149-8
Impression 1997 3.5M:08/97
Révision 1999 3M:02/99

On peut obtenir des exemplaires à la
Direction générale des services intégrés, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0C7
Téléphone (613) 759-6610
Télécopie (613) 759-6726
C.É. comeauu@em.agr.ca

Produit par
L'Équipe de promotion des stratégies
Direction de la planification et de la coordination de la recherche
Direction générale de la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Édifice Sir John Carling
930, av. Carling, pièce 741
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Téléphone (613) 759-7805
Télécopieur (613) 759-7768
C.É. rudnitskism@em.agr.ca

3 9073 00167997 8
CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5

Table des matières

Ça vous va comme un gant 2

Un moyen infaillible de faire bondir les investissements en R et D 2

Vous avez accès à ce qu'il y a de mieux 3

Les questions les plus souvent demandées au sujet du PPFI 3

Maintenant revenons à vous 8

Les démarches à suivre 8

Qui fait quoi et où? 9

Centre de recherches de l'Atlantique sur les cultures de climat frais (St. John's) 9

Centre de recherches sur les cultures et les bestiaux (Charlottetown) 10

Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture (Kentville) 10

Centre de recherches sur la pomme de terre (Fredericton) 11

Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures (Sainte-Foy) 11

Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc (Lennoxville) 11

Centre de recherche et de développement en horticulture (Saint-Jean-sur-Richelieu) 12

Centre de recherche et de développement sur les aliments (Saint-Hyacinthe) 12

Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux (Ottawa) 12

Centre de recherches du Sud sur la phytoprotection et les aliments (London) 13

Centre de recherches sur les cultures abritées et industrielles (Harrow) 13

Centre de recherches sur les céréales (Winnipeg) 14

Centre de recherches de Brandon 14

Centre de recherches de Saskatoon 14

Centre de recherches sur l'agriculture des prairies semi-arides (Swift Current) 15

Centre de recherches de Lethbridge 15

Centre de recherches de Lacombe 15

Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique (Summerland) 16

Autres ressources scientifiques dans le cadre du PPFI 16

Ça vous va comme un gant

Vous désirez augmenter votre compétitivité

Nous ne demandons pas mieux que de vous aider

Le Programme de partage des frais pour l'investissement en R et D (PPFI) est le fruit de la fusion de ces deux objectifs.

Un moyen infaillible de faire bondir les investissements en R et D

Agriculture et Agroalimentaire Canada a créé un nouveau mécanisme pour stimuler les investissements en R et D. Il s'agit du Programme de partage des frais pour l'investissement en R et D. Permettez-nous de vous le présenter.

Le volet « ***initiative*** » : Vous avez une bonne idée.

Le volet « ***investissement*** » : Vous mettez un dollar dans la mise.

Le volet « ***partage*** » : Nous mettons également un dollar dans la mise. *

Le volet « ***bonne affaire*** » : Votre investissement en R et D agroalimentaire est doublé.

*À moins que votre demande nous mette à cours d'argent. Si tel est le cas, voir la question : « Est-ce qu'il y a une limite au financement d'un projet? ».

Vous avez accès à ce qu'il y a de mieux

Une entente de recherche en collaboration avec nous signifie que vous pouvez travailler avec des sommités du monde scientifique et former des équipes de recherche pluridisciplinaires aux talents multiples. Vous avez également accès à ce qu'il y a de mieux en matière de laboratoires et d'équipement. Les réseaux de recherche nationaux et internationaux seront à votre disposition.

Si certains d'entre vous se demandent quel est notre rôle à Agriculture et Agroalimentaire Canada, voici la réponse :

- Renforcer la mise au point et la commercialisation de la technologie agroalimentaire canadienne.
- Accélérer le transfert de la technologie.
- Accroître la recherche en collaboration avec l'industrie.

Venez visiter notre site sur Internet
http://www.agr.ca/research/branch/matchf.html

Les questions les plus souvent demandées au sujet du PPFI

Quel genre de recherche peut faire partie de ce programme?

D'abord, la recherche doit figurer dans le mandat des établissements qui participent à l'étude. Ensuite, il nous faut avoir les experts pouvant mener à bien cette recherche. Par exemple, étant donné que le Canada ne produit pas de cultures comme le café ou les mangues, une étude sur leurs caractéristiques agronomiques ne serait pas pertinente puisque nous n'avons pas les experts dans ces domaines. Mais une étude sur la transformation de ces denrées tomberait dans nos cordes et serait

appropriée à notre programme. En général, les projets de recherche qui relèvent du PPFI favorisent la réalisation d'une bonne idée en R et D et permettent une mise en marché plus rapide.

Quelles sont les sommes consacrées à ce programme?

D'ici l'an 2002 - 2003, on s'engage à fournir 35,8 millions par année.

Que se passera-t-il après l'an 2000? Y aura-t-il encore des fonds?

Cela dépendra en grande partie de la popularité que conservera le PPFI dans l'avenir. On prévoit que le niveau de financement restera le même.

Est-ce que ce programme fonctionne selon le principe "premier arrivé, premier servi" ou est-ce que des fonds sont disponibles tout au long de l'année?

Étant donné que notre programme cherche à venir en aide aux meilleures occasions d'investissement et non pas nécessairement aux premiers projets soumis, le moment de la demande n'est pas d'une importance capitale. Mais il est important de rappeler que la cagnotte a un fond et que l'intérêt porté au PPFI va toujours grandissant.

Je dispose déjà d'un financement provenant d'une université pour mon projet de recherche. Est-ce que vous pouvez combler les sommes qui manquent?

Non. Nous collaborons seulement avec l'industrie pour ce qui est du financement. Mais voici ce que vous pouvez faire : une fois que vous

avez obtenu notre participation financière, vous pouvez aller voir une autre institution, par exemple une université et lui dire : "Voyez, nous disposons de ce financement. Pourquoi ne pas vous joindre à nous pour réaliser un projet encore plus important?" Et de plus, il y a d'autres programmes nationaux dont vous pouvez profiter, comme le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches et le Crédit d'impôt en science et technologie de Revenu Canada. Nous ne participons pas à ces programmes, mais ils pourront vous aider.

Est-ce qu'il y a une limite au financement d'un projet?

Il n'y a pas de limite pour ce qui est de la contribution de l'industrie à un projet, mais si le montant est trop élevé, notre programme ne pourra certainement pas le doubler. Nos ressources ont des limites et nous devons assurer une distribution équitable dans tout le secteur agroalimentaire. Mais étant donné que la grande majorité des propositions sont assez modestes, nous pouvons en général assurer un plein partage des frais d'investissement.

Quand on fait une proposition, le financement est-il suffisant ou existe-t-il d'autres façons de contribuer au projet?

Nous pouvons fournir une somme équivalente à celle de votre contribution, qu'il s'agisse d'argent comptant ou de ressources. Les ressources peuvent comprendre votre personnel, votre équipement, les terres et ainsi de suite, bref, tout ce qui peut servir au projet de recherche.

Comment évaluez-vous la valeur de nos ressources?

La valeur est généralement établie d'après le marché, soit une estimation des montants qu'un produit ou service semblables iraient chercher sur le marché ouvert. Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec votre centre de recherches régional.

Est-ce que vous comptabilisez vos ressources?

Non, et c'est ce qui rend notre programme si attrayant. Les salaires de nos employés et la majorité de nos frais généraux ne sont pas inclus dans la contribution au programme. Le surcroît de dépenses tel l'embauche de personnel et l'achat ou la dépréciation d'équipement est comptabilisé dans le budget total du projet.

Est-ce que les travaux doivent être faits dans vos laboratoires ou peuvent-ils être faits ailleurs?

Habituellement, les travaux sont faits dans nos laboratoires, mais on peut procéder autrement selon les conditions de l'entente. Mais rappelez-vous que le programme ne constitue pas une subvention. Peu importe où se déroulent les travaux, le financement est administré par un centre de recherches du Ministère ou une tierce partie.

À la fin du projet, à qui appartiendront les résultats des recherches?

Ceci peut être précisé au moment de la négociation de l'entente de recherche en collaboration. La propriété des résultats et les arrangements touchant la propriété intellectuelle sont entièrement négociables, cas par cas, entre les différentes parties.

Nous craignons qu'en cours de recherche nos secrets de commercialisation soient divulgués. Pouvez-vous garantir la confidentialité?

Certainement. Nous respectons la plus stricte confidentialité en ce qui a trait à

- vos secrets de commercialisation
- vos données confidentielles comme l'information technique, scientifique, commerciale et financière
- toute information dont la divulgation pourrait vous causer des pertes ou des gains financiers ou nuire à votre compétitivité
- toute information dont la divulgation pourrait nuire à vos négociations contractuelles ou à toute autre négociation.

Vous parlez toujours de l'industrie. Qu'entendez-vous exactement par industrie?

Notre définition de l'industrie est la suivante : tout organisme qui participe à de la mise en marché. Cela comprend les corporations, les firmes, les groupements d'entreprises, les offices de commercialisation et les associations de producteurs et d'industrie.

Est-ce que l'industrie à l'extérieur du Canada peut faire partie de ce programme?

Le but du programme est de stimuler la compétitivité du Canada, mais nous étudierons les propositions provenant de sources étrangères si on peut démontrer que le Canada en tirerait des bénéfices. Cela pourrait se produire si ces projets apportent de nouvelles connaissances. Les gouvernements étrangers et les universités étrangères ne peuvent collaborer au financement de ce programme.

Maintenant revenons à vous

Donc, ce programme vous semble être intéressant. Entre-temps, vous avez saisi quelques signaux venant du marché qui vous ont inspiré. Avec un peu de R et D, vous pourriez capitaliser là-dessus. Alors que vous reste-t-il à faire?

Les démarches à suivre

La première étape consiste à entrer en communication avec le directeur du centre de recherches qui convient le mieux au genre d'étude que vous désirez effectuer. Vérifiez la liste ci-jointe des centres et voyez dans quels domaines chaque centre se spécialise. Exposez au directeur le projet que vous avez en tête. Si votre projet correspond au mandat du centre, il ne vous restera plus qu'à rencontrer le directeur et son personnel.

Ensemble, vous pourrez élaborer une entente de recherche en collaboration qui va préciser les rôles et les objectifs de chaque participant. Quand le projet aura été approuvé (non, ce ne sera pas long), la recherche se met en marche en suivant le calendrier de l'étude.

Voici un aperçu rapide des étapes d'un projet :

1 Rencontre entre le collaborateur et le personnel du centre de recherches. Cette étape peut être menée dans un sens comme dans l'autre. Car de nombreux scientifiques regorgent d'idées et recherchent constamment des collaborateurs de l'industrie.

2 Les participants élaborent une entente de recherche en collaboration.

3 Le collaborateur envoie au centre de recherches une lettre d'intention.

4 La proposition est étudiée avant de recevoir l'approbation finale. Cela peut prendre seulement une journée pour un projet simple. Habituellement, cette période d'approbation ne dépasse pas trois semaines.

5 Les participants signent l'entente de recherche en collaboration.

6 Les fonds de l'industrie sont déposés dans un compte spécial et les fonds du PPFI sont transférés au centre de recherches.

7 La recherche se met en marche.

Qui fait quoi et où?

Nous avons 18 centres de recherches dans le pays, qui couvrent tous les domaines de la recherche et du développement en agroalimentaire. Voici un inventaire de nos centres et une brève description de leurs domaines d'expertise.

Centre de recherches de l'Atlantique sur les cultures de climat frais, St. John's (Terre-Neuve)

- système de production végétale dans des conditions estivales fraîches. Les programmes comprennent les cultures fourragères pour animaux, les légumes et les petits fruits indigènes.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr John Richards, directeur
  (709) 772-7474
  C.É. richardsj@em.agr.ca

Centre de recherches sur les cultures et les bestiaux, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)

- système de production durable en mettant l'accent sur les pommes de terre. Les programmes comprennent la protection et la nutrition des pommes de terre, les cultures céréalières et fourragères, la conservation et la gestion des sols, et la nutrition des porcs et des bovins de boucherie.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Christiane Deslauriers, directrice
  (902) 566-6800
  C.É. deslauriersc@em.agr.ca

Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture, Kentville (Nouvelle-Écosse)

- nouveaux cultivars et technologies pour les cultures horticoles. Les programmes comprennent la production, l'adaptation, la protection, l'entreposage, la manutention et la transformation des cultures.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Wade Johnson, directeur
  (902) 679-5333
  C.É. johnsonw@em.agr.ca

Centre de recherches sur la pomme de terre Fredericton (Nouveau-Brunswick)

- nouveaux cultivars et amélioration du germoplasme pour les pommes de terre. Les programmes comprennent la production, la manutention et la gestion des pommes de terre, et la protection des ressources naturelles.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Gilles Saindon, directeur
  (506) 452-3260
  C.É. saindon@em.agr.ca

Centre de recherche et de développement sur les sols et les grandes cultures, Sainte-Foy (Québec)

- ressources naturelles et production fourragères. Y compris les modes de gestion intégrée des sols et la conservation de l'eau, des sols et de l'air.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Gilles Rousselle, directeur
  (418) 657-7980
  C.É. rousselleg@em.agr.ca

Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc, Lennoxville (Québec)

- production de bovins laitiers et de porcs pour l'ensemble du Canada. Y compris la production bovine et ovine pour l'Est du Canada.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Jacques Surprenant, directeur
  (819) 565-9174
  C.É. surprenantj@em.agr.ca

Centre de recherche et de développement en horticulture, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

- production durable de légumes.

  PERSONNE-RESSOURCES : Dr Denis Demars, directeur
  (450) 346-4494
  C.É. demarsd@em.agr.ca

Centre de recherche et de développement sur les aliments, Saint-Hyacinthe (Québec)

- transformation d'aliments provenant de produits animaux et de cultures. Y compris les produits non alimentaires et de transformation.

  PERSONNE-RESSOURCE : Mme Angèle St-Yves, directrice
  (450) 773-1105
  C.É. styvesa@em.agr.ca

Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux, Ottawa (Ontario)

- grains et oléagineux pour l'Est du Canada. Les programmes comprennent une expertise systématique sur les végétaux, les champignons, les insectes, et les acariens aux fins de la recherche sur la lutte biologique, les services de protection à la frontière, les travaux d'amélioration génétique des cultures et les services phytosanitaires. Y compris la biotechnologie, l'évaluation des ressources pédologiques et la cartographie.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Jean-Marc Deschênes, directeur
  (613) 759-1816
  C.É. dechenesjm@em.agr.ca

Centre de recherches du Sud sur la phytoprotection et les aliments, London (Ontario)

- technologies de rechange pour la protection des fruits arboricoles, des légumes, des cultures de plein champ et des plantes ornementales. Y compris la mise au point de cultures de remplacement, la qualité de l'eau et des sols, et la qualité chimique et microbienne des aliments.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Frank Marks, directeur
  (519) 457-1470
  C.É. marksf@em.agr.ca

Centre de recherches sur les cultures abritées et industrielles, Harrow (Ontario)

- cultures de serre et de transformation. Les programmes comprennent les légumes, les oléagineux, les protéagineux, les pratiques de gestion des sols, ainsi que la préservation du germoplasme clonal.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Gary Whitfield, directeur
  (519) 738-2251
  C.É. whitfieldg@em.agr.ca

Centre de recherches sur les céréales, Winnipeg (Manitoba)

- blé et avoine pour les Prairies. Les programmes comprennent les technologies d'entreposage des grains et le dépistage des maladies des céréales. Y compris les méthodes de protection pour le lin et les pois de grande culture, et les plantes utilisées en aménagement paysager. Aussi on y conserve le plasma germinatif de cultures de remplacement et de plantes ligneuses rustiques d'ornement.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Jim Bole, directeur,
  (204) 983-5533
  C.É. jbole@em.agr.ca

Centre de recherches de Brandon (Manitoba)

- gestion de ressources pédologiques dans l'Ouest canadien. Les programmes comprennent les systèmes de production végétale et animale durable pour les prairies-parcs.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Reg Kucey, directeur
  (204) 726-7650
  C.É. rkucey@em.agr.ca

Centre de recherches de Saskatoon (Saskatchewan)

- des recherches de longue haleine sur les cultures mettant l'accent sur la biotechnologie et la chimie. Les programmes comprennent les oléagineux, les fourrages, la protection et la transformation des cultures ainsi que la préservation d'une variété de germoplasme.

  PERSONNE-RESSOURCE : Dr Ashley O'Sullivan, directeur
  (306) 956-7200
  C.É. osullivanpa@em.agr.ca

Centre de recherches sur l'agriculture des prairies semi-arides, Swift Current (Saskatchewan)

- systèmes d'exploitation en culture sêche. Les programmes comprennent aussi la conservation des terres, les céréales, les fourrages et les cultures de grand champ.

  PERSONNE-RESSOURCE: Dr Wayne Lindwall, directeur
  (306) 778-7200
  C.É. lindwallw@em.agr.ca

Centre de recherches de Lethbridge (Alberta)

- amélioration de la production de boeuf et de la qualité de la viande. Les programmes comprennent aussi les systèmes de production durable pour les terres cultivées et les grands parcours du Sud des Prairies canadiennes.

  PERSONNE-RESSOURCE: Dr Steve Morgan Jones, directeur
  (403) 327-4561
  C.É. morganjoness@em.agr.ca

Centre de recherches de Lacombe (Alberta)

- transformation, qualité, salubrité et préservation de la viande. Y compris l'apiculture, les systèmes de production durables et les cultures pour les prairies-parcs.

  PERSONNE-RESSOURCE: Dr David Bailey, directeur
  (403) 782-8100
  C.É. baileyd@em.agr.ca

Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique, Summerland (Colombie-Britanique)

- production et protection des cultures horticoles et des grandes cultures, production végétale et transformation, biologie et agents pathogènes. Les programmes comprennent les fruits aboricoles, les petits fruits, la production de légumes de serres, les cultures de spécialité et les fourrages, la conservation des ressources du sol ainsi que la production de volaille.

  PERSONNE-RESSOURCE: Dr Gordon Neish, directeur
  (250) 494-7711
  C.É. neishg@em.agr.ca

Autres ressources scientifiques dans le cadre du PPFI

- Agence canadienne d'inspection des aliments, Division de la consultation et de la gestion scientifiques

  PERSONNE-RESSOURCE: Dr Shane Renwick, chef du développement de la technologie
  (613) 228-6698
  C.É. srenwick@em.agr.ca